



## Assurance Accident 2022

En devenant membre Milpat, vous serez éligibles à une couverture en cas d'accident ou de blessures pendant que vous participez à l'une de nos activités.

L'assureur versera les indemnités dont il est fait état dans la police pour tout accident survenu pendant que l'assuré prend part à un entraînement ou une course ou toute autre activité accréditée, supervisée et organisée par le Club Milpat Mauricie.

Admissibilité: tous les membres et bénévoles âgés de 75 ans et moins apparaissant au registre de nos membres en règle pour la saison 2022.

- 25 000\$ advenant votre décès ou une invalidité permanente
- Un pourcentage de ce montant pour perte d'un ou plusieurs membres de votre corps ([voir annexe](#))
- Jusqu'à 500\$ de remboursement pour des soins nécessitant un chiro ou physio ([voir annexe](#))
- Frais de remboursement pour réparation dentaire ([voir annexe](#))
- Frais de remboursement pour hospitalisation et autres ([voir annexe](#))
- 2000\$ en cas de fracture, dislocation ou brûlure ([voir annexe](#))
- 5000\$ de remboursement pour frais funéraires ([voir annexe](#))

- ❖ Annexe [Assurances accidents](#)
- ❖ Lignes directrices pour la soumission de réclamations ([FR](#)) - ([EN](#))
- ❖ Formulaire de réclamation assurance accidents ([FR](#)) - ([EN](#))